



Agriculture et  
Agroalimentaire Canada

Agriculture and  
Agri-Food Canada

## **Examen du secteur des semences : Faits saillants du rapport final et recommandations**

*Le rapport du Comité consultatif du secteur des semences est une évaluation et une analyse de l'environnement réglementaire qui gouverne le secteur des semences au Canada. Le rapport comporte une série exhaustive de recommandations destinées à moderniser et simplifier l'ensemble du cadre réglementaire entourant les semences. Ces recommandations contribuent à l'élaboration d'une entente commune sur l'avenir du secteur et jettent un regard sur la façon d'améliorer l'adaptabilité de la réglementation afin d'aider l'industrie agricole canadienne à conserver son rang dans le contexte de la mondialisation.*

*Voici les principales recommandations qui figurent dans le rapport :*

1. Mettre en place un organisme de consultation permanent représentant l'ensemble de l'industrie et dont le mandat serait le suivant :
  - conseiller les responsables de l'élaboration des politiques;
  - créer un mécanisme pour consulter l'industrie et obtenir ses recommandations sur les priorités à adopter et sur les changements à apporter à la réglementation et aux procédures ;
  - constituer un forum de discussion entre le secteur et l'État sur les dossiers prioritaires touchant des intervenants aux intérêts divers.
2. Réorganiser le processus d'homologation des variétés, afin de créer un système fondé sur les espèces cultivées et plus souple quant aux exigences en matière de renseignements.

.../2

3. Simplifier l'ensemble de la réglementation actuelle en vue de transférer certaines normes techniques du champ législatif vers le champ administratif.
4. Faire en sorte que le Canada continue à fournir un environnement qui tient compte des risques et encourage l'innovation. Veiller, par exemple, à ce que le Canada se conforme à l'UPOV 91 en matière de protection des obtentions végétales.

L'enquête, d'une durée de 10 mois, a permis d'identifier trois facteurs principaux sur lesquels reposera la réussite à long terme de l'industrie. Ces facteurs sont les suivants :

- Un cadre stratégique qui permet de réagir promptement aux conditions changeantes;
- Une capacité collective de gérer le changement tout en maintenant une situation stable pour l'investissement;
- Un secteur de production où les décideurs sont bien informés des risques et des bénéfices et conscients des exigences des marchés nationaux et internationaux et des possibilités offertes sur ces marchés.

#### **La vision qui se dégage – Quatre domaines majeurs**

*Le rapport identifie quatre domaines majeurs d'intervention dans lesquels le secteur doit obtenir des résultats ou doit aider à façonner, afin de créer les conditions de la compétitivité nationale et internationale.*

.../3

*Pour chaque domaine, le rapport présente des recommandations, selon les trois catégories suivantes :*

<b>Catégorie A</b>	<b>Catégorie B</b>	<b>Catégorie C</b>
Consensus sur le besoin de changement et la direction à prendre.	Consensus sur le besoin de changement et la direction à prendre.	Consensus sur l'importance d'une question, mais pas sur le besoin de changement et la direction à prendre.
Consensus sur les mesures à adopter.	Pas de consensus sur les mesures à adopter. Requiert davantage de discussion ou de recherche pour établir une stratégie.	Pas de consensus sur les mesures à adopter.

### **Domaine d'intervention 1 – Souplesse et pertinence de la réglementation**

*Le rapport identifie un certain nombre de réformes à apporter au cadre réglementaire qui gouverne le secteur des semences et qui permettraient d'améliorer la compétitivité, de stimuler l'innovation et d'accroître la vitesse de réaction au marché.*

Trois des recommandations concernant ce domaine d'intervention sont au nombre des faits saillants du rapport (voir ci-dessus) : la mise en place d'un organisme consultatif permanent, la restructuration du système d'homologation des variétés et la simplification du cadre réglementaire.

En outre, le rapport lance un appel en faveur du maintien du système actuel de certification des semences, de la prise en charge des systèmes de gestion de la qualité par l'industrie et de l'adoption de mesures visant à éliminer les incohérences en matière de politiques ressortissant à la législation fédérale qui se répercutent en aval de la chaîne de production alimentaire.

## **Domaine d'intervention 2 – Contexte favorable à la science et à l'innovation des produits de biotransformation**

*Ce domaine s'intéresse à l'environnement propice à l'innovation, à la nécessité de créer un cadre adapté de protection de la propriété intellectuelle et à la capacité d'exploiter des produits de spécialité dans tous les types de culture.*

*L'examen souligne le rôle des produits à identité préservée (IP) pour stimuler l'innovation et favoriser la mise à jour de la législation entourant la protection des obtentions végétales (POV), afin de la rendre conforme à l'UPOV 91, qui est la convention la plus récente de l'Union internationale pour la protection des obtentions végétales. Cela a pour objectif de valoriser l'investissement dans la recherche et, par conséquent, de créer un milieu invitant pour la recherche et la sélection végétale.*

*Les participants se sont mis d'accord sur l'importance d'étudier plus à fond les programmes mis en oeuvre dans d'autres pays pour percevoir des redevances et sur l'importance de recueillir des appuis, au pays comme à l'étranger, en faveur de la politique canadienne sur les végétaux à caractères nouveaux (VCN), sans toutefois parvenir à un consensus sur les mesures à adopter.*

## **Domaine d'intervention 3 – Rentabilité du secteur**

*Selon l'examen du secteur des semences, l'utilisation accrue de semences certifiées dans tous les types de culture serait un pas en faveur d'une réduction de l'écart des prix entre la semence certifiée et la semence commune et d'un accroissement de valeur dans l'industrie des grains. De telles répercussions positives contribueraient à accroître la compétitivité du secteur et des producteurs agricoles canadiens.*

*Toutefois, le Comité consultatif ne recommande pas l'utilisation obligatoire des semences certifiées, sauf dans les systèmes à identité préservée dont la rentabilité repose sur les caractéristiques spécifiques des variétés et la confiance accordée aux systèmes.*

*Le rapport souligne la nécessité de travailler avec l'ACIA et la Commission canadienne des grains pour identifier des solutions de remplacement à la distinction visuelle des grains (DVG) en tant que système d'assurance qualité, considérant que la DVG est un frein à l'innovation et au développement des exportations. Il reste à déterminer quelle serait la meilleure voie à suivre et comment couvrir les coûts d'un tel changement.*

#### **Domaine d'intervention 4 – Acceptation par les consommateurs et confiance des consommateurs**

Le rapport reconnaît l'importance de combler les attentes des consommateurs en ce qui a trait à l'intégrité du système de production alimentaire dans son ensemble et du processus réglementaire canadien. Une communication constante est essentielle pour encourager l'acceptation par les consommateurs et gagner leur confiance, notamment sur les questions telles que les organismes transgéniques, les avantages des nouveaux caractères, de même que les freins et contrepoids du système de réglementation.

Selon les auteurs du rapport, le maintien d'un processus décisionnel s'appuyant sur la science et la gestion du risque et profitant de l'expertise de professionnels de la réglementation dont la compétence est reconnue mondialement est fondamental pour gagner la confiance des consommateurs. Reconnaissant que l'étiquetage à lui seul n'est pas un moyen de communication avec les consommateurs, on accorde un appui à l'approche adoptée par le gouvernement quant à l'étiquetage obligatoire pour des raisons d'innocuité et à l'étiquetage volontaire pour des raisons qui ne relèvent pas de l'innocuité.

Un certain nombre de mesures de communication spécifiques ont été identifiées et commentées dans le rapport. Toutes se rapportent à de l'information pertinente et scientifique et traduisent la nécessité pour le secteur des semences, le gouvernement et la chaîne de valorisation de travailler de concert et de façon coordonnée.

**Beaucoup de travail accompli. Beaucoup de travail à accomplir.**

Bien que l'examen du secteur des semences ait permis de réaliser des progrès considérables dans l'élaboration d'une vision commune par l'ensemble des intervenants du secteur des semences – la base de l'agriculture – il reste encore beaucoup de pain sur la planche. C'est ici que l'organisme de consultation permanent prendra la relève afin de supporter la mise en oeuvre des recommandations du rapport final en ce qui concerne le plan d'action pour moderniser le cadre réglementaire et répertorier les questions à débattre dans l'avenir.

Pour plus d'information ou pour consulter le texte intégral du rapport, visitez [www.seedsectorreview.com](http://www.seedsectorreview.com). Ce site Web permet aussi, pendant une période de trois mois, de recueillir les commentaires sur le rapport et ses recommandations.

*Les organismes partenaires qui ont participé à l'examen du secteur des semences remercient sincèrement le Fonds canadien d'adaptation et de développement rural (FCADR) d'Agriculture et Agroalimentaire Canada pour sa contribution au succès de ce projet.*